

« J'entre en 6^e en septembre prochain et je
veux jouer d'un instrument avec d'autres
élèves pendant mes 4 années de collège »



Conservatoire
de Rennes
et Collège Les Hautes
Ourmes

2024 - 2025

CHAM
Classe à Horaires
Aménagés
Musique

**Cor, Flûte,
Trompette,
Violon**



Conservatoire de Rennes
Danse, Musique, Théâtre
École des Arts de la scène
&
Site Hosche
26 rue Hosche
Site Blossne
Place Jean Normand
crr-scolarite@ville-rennes.fr
conservatoire-rennes.fr

C'est quoi la CHAM ?

C'est une classe qui te permettra d'apprendre à jouer d'un instrument de musique sur le temps scolaire. Tu y développeras ton sens de l'écoute, ta concentration et ta confiance en toi qui favoriseront les meilleures chances d'épanouissement et de réussite scolaire.

Où et quand ?

Les cours ont lieu au collège et au Conservatoire site Blosne pendant le temps scolaire grâce à un emploi du temps aménagé.

Pour qui ?

Pour toi qui va entrer en 6^e, que tu sois débutant ou non et si tu as envie de :

- jouer d'un instrument avec d'autres enfants de ton âge,
- participer à un projet collectif pendant 4 ans.

Quel programme ?

Chaque semaine

Tu auras un cours d'instrument en petit collectif ainsi qu'un cours de Formation Musicale, d'improvisation et d'orchestre.

Tu participeras également à des représentations publiques et à des temps de découverte avec des artistes sur les lieux des différents partenaires et pouvant être organisés en dehors du temps scolaire.

Photographie: © Yann Peucat

Quand et comment candidater ?

Du lundi 5 février au lundi 11 mars 2024

Procédure de candidature en 2 étapes :

1. Déposer une candidature au Conservatoire sur le site : www.conservatoire-rennes.fr
2. Formuler une demande auprès de la DSDEN 35 via « Démarches simplifiées » sur le site *Affectation en collège public d'Ille-et-Vilaine*

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le secrétariat du collège Les Hautes Ourmes au 02 99 50 44 49

L'audition d'entrée

Mercredi 10 avril 2024 au collège Les Hautes Ourmes

(convocation envoyée par mail)

C'est quoi une audition d'entrée ?

Tu participeras à 2 ateliers en petit collectif te permettant de découvrir les instruments proposés et visant à repérer ta concentration, ton écoute et ta capacité à reproduire un rythme simple suivi d'un temps d'échange avec ta famille.

L'admission

L'admission définitive est communiquée aux familles courant juin par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Elle tient compte de ce que les enseignants auront pu percevoir au cours de l'audition d'entrée et de l'avis de la commission académique dans la limite de 12 places.

Combien ça coûte ?

Frais de dossier : À la charge des familles en fonction du quotient familial

- **Gratuit :** Pour les familles dont la tranche du quotient familial est inférieure ou égale à 4
- **35 €** (à titre indicatif pour 2023/2024) : Dans le cas d'une première inscription au Conservatoire pour les familles dont la tranche tarifaire du quotient familial est supérieure à 4

Frais de scolarité : Offerts par la Ville de Rennes

Location d'instrument au CRR : À la charge de la famille en fonction du quotient familial

Viens nous rencontrer avec tes parents !

Réunion d'information au collège Les Hautes Ourmes

- Mercredi 7 février 2024 à 13h30 au collège

Portes Ouvertes

- Conservatoire de Rennes (sites Hoche et Blosne) : Samedi 3 février 2024 de 13h à 18h
- Collège Les Hautes Ourmes : Vendredi 15 mars 2024 de 17h à 19h

+ d'informations : www.conservatoire-rennes.fr
et www.college-les-hautes-ourmes.ac-rennes.fr

